

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2026

Nombre de Conseillers : L'an deux mil vingt six
en exercice : 15 le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures
présents : 11 le Conseil Municipal de la commune de MÉGRIT dûment convoqué
votants : 14 s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la Présidence de Mikaël HAQUIN, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2026

Date de Publication : Présents : HAQUIN Mikaël, DESPRES Marie-Jeanne, CLEMENT Philippe,
GUICHARD Fabienne, LEMARCHAND Christophe, LEMETAYER
Dominique, PERTUISEL Stéphane, HENRY Anne-Christine, COUGET
Jonathan, CHENU Elodie, GICQUEL Mathilde.
29 septembre 2026 Absents excusés : MONSARRAT Patricia (pouvoir à GUICHARD Fabienne),
DROIN Marie-Anne (pouvoir à HAQUIN Mikaël), GABORIEAU Cédric
(pouvoir à PERTUISEL Stéphane), SOUBIRAN Vincent.
Secrétaire : HENRY Anne-Christine

N° 2026/09/03 : Rapport d'activités 2025 de Dinan Agglomération

Monsieur Le Maire rappelle que ce rapport a été transmis à l'assemblée le mercredi 9 septembre par mail.

La présentation de ce rapport à l'assemblée délibérante est l'occasion de mettre au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable, en tenant compte des enjeux locaux du territoire.

L'élaboration de ce rapport est donc l'occasion de prendre du recul sur les politiques et actions menées par Dinan Agglomération, en regardant ce qui est positif, d'une part, et ce qui pourrait être amélioré, d'autre part.

Cette analyse est réalisée au regard du cadre de référence national, qui regroupe les ambitions de développement durable en 5 finalités essentielles, permettant d'appréhender les cohérences et transversalités recherchées dans les projets :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale, la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Les dynamiques de développement suivant des modes de consommation et de production responsables.

L'assemblée prend acte du rapport 2025 de Dinan Agglomération joint à la présente délibération.

La Secrétaire de séance
Anne-Christine HENRY

Le Maire, Président de séance
Mickaël HAQUIN.

